

**Avenant de prorogation des mandats
des membres du Comité de Groupe France
dans l'attente de l'entrée dans le groupe du secteur « Transmission »**

Le Groupe ALSTOM et ses filiales françaises représenté par Monsieur Paul MONEYRON - Président France

et,

Les Organisations Syndicales, dûment mandatées à cet effet,

- CFDT représentée par Monsieur Patrick MAILLOT
- CFE-CGC représentée par Monsieur Didier LESOU
- CFTC représentée par Monsieur Francis BOURQUIN
- CGT représentée par Monsieur Denis JEANGERARD
- FO représentée par Monsieur Philippe PILLOT

En présence du secrétaire du comité de groupe France, Monsieur Jean-Paul DROUIN

Préambule :

En raison de l'actualité du Groupe avec l'intégration prochaine dans le périmètre du groupe du secteur « Transmission », soit environ 3300 salariés, et de la proximité du terme des mandats des membres du Comité de Groupe France, les parties ont souhaité proroger la durée des mandats en cours.

En conséquence, les parties conviennent de définir au présent accord les modalités de la poursuite desdits mandats.

*ny DS PP
Du FB R*

Article unique - Prorogation des mandats

La désignation ou le renouvellement des mandats des membres du comité de groupe par les organisations syndicales est fait, pour les représentants du personnel, sur la base des résultats des élections aux comités d'entreprise et d'établissements des filiales françaises.


L'objectif de cet accord est de permettre la prise en compte du nouveau périmètre du groupe et les éventuelles élections qui pourraient avoir lieu, en particulier dans les entreprises du secteur « Transmission ».

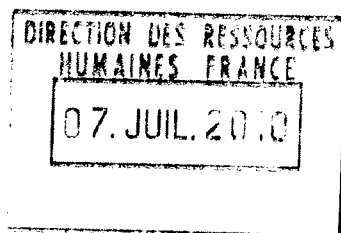
Il est donc convenu entre les parties que les mandats des membres du Comité de Groupe, en cours à la date de signature du présent accord, sont prorogés pour une durée minimale de trois mois et dans la limite de six mois, soit jusqu'au 31 décembre 2010 au plus tard.

Fait à Levallois-Perret, le 7 juillet 2010

Pour la Direction du Groupe ALSTOM

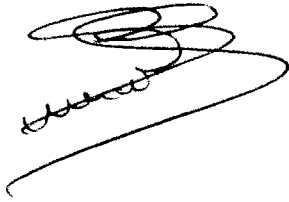
Paul MONEYRON
Président France

P^o 
Noël HURET
DRH France Alstom

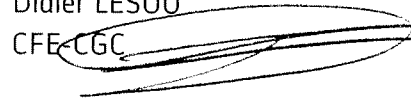


Pour les Organisations Syndicales,

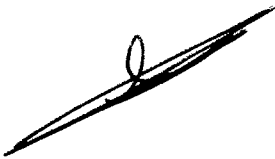
Patrick MAILLOT
CFDT



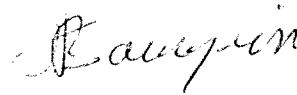
Didier LESOU
CFE-CGC



Denis JEANGERARD
CGT



Francis BOURQUIN
CFTC



Philippe PILLOT
FO

